

Mouzillon



08

Révision du PLU



Chaque mois les mouzillonnais s'expriment...

COMMISSION PATRIMOINE

Le saviez-vous ?

“ Qu'un nuage nordique a eu une très forte influence sur la mortalité infantile mouzillonnaise il y quelques siècles ? ”

Après plusieurs années de recherches, de discussions, le groupe « Patrimoine » a le grand plaisir de vous faire découvrir la vie de Mouzillon en plus de 300 pages. Nous tenons à vous partager ces explorations dans le temps, dans le livre en préparation : « Raconte-moi Mouzillon »

Déjà de nombreuses personnes attachées à leur commune, nous ont réservé un ou plusieurs livres pour elles ou pour offrir lors des fêtes de fin d'année. Le tirage étant limité, nous vous engageons à retenir dès à présent un ou plusieurs exemplaires auprès de :

- La mairie au 02 40 33 93 26 ou accueil@mairie-mouzillon.fr
- L'un des membres de la commission patrimoine.



MAIRIE DE MOUZILLON

1, rue Clément Guilbaud
02 40 33 93 26
accueil@mairie-mouzillon.fr
www.mairie-mouzillon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h30
Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

ENFANCE ET JEUNESSE

Fabrice Grelaud
02 40 33 94 42
enfancejeunesse@mairie-mouzillon.fr

SERVICES MÉDICAUX

PHARMACIE

M. Mougin
02 40 36 20 51
Service de garde 32 37

Complexe des Deux rivières

1 Place de la Vendée

MÉDECIN

Docteur Beaupérin
02 40 33 97 49

ORTHOPHONISTES

Mmes Baroin et Février
02 40 05 24 86

INFIRMIÈRE

Mme Favreau
02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

MM. Remaud et Therinca
Mmes Bossard et Charnet
02 28 06 43 44

OSTÉOPATHE

M. Remaud
02 28 06 43 44

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Bardon
07 50 65 21 81

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme Jaud
06 71 75 88 99

VOUS AVEZ JUSQU'AU 10 NOVEMBRE 2020
POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS DOCUMENTS À PARAITRE DANS LE BULLETIN DE DÉCEMBRE 2020.

Nous vous ré-informons que passé ce délai, nous ne pourrons plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions. Nous vous remercions pour votre compréhension.



Le Maire

Jean-Marc Jounier

04

MOUZILLON VOUS INFORME

05

VIVRE À MOUZILLON

08

ZOOM SUR...

09

MOUZILLON ET LE VIGNOBLE

10

MOUZILLON DANS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12

AGENDA DES MANIFESTATIONS



**Cérémonie du
11 novembre
p. 5**



Nous sommes de nouveau confinés mais avec quelques « adaptations » tirées des leçons du confinement du printemps. Cette nouvelle mise en place est le reflet de la réalité : le virus est virulent et plus que jamais présent. Le respect strict des consignes nous permettra de sortir le plus tôt possible de cette situation difficile à vivre pour tous.

“ Je fais appel à votre civisme et à votre altruisme ”

pour que ce confinement soit respecté et que nous restions attentifs à « nos entourages » : la vigilance envers nos familles, nos relations, nos voisins est plus que nécessaire. N'hésitez pas à appeler au 02 40 33 93 26 ou à nous laisser des messages à accueil@mairie-mouzillon.fr pour nous signaler toute personne isolée ou en détresse. Les services de la mairie restent à votre disposition aux heures d'ouverture pour les urgences ou obligations administratives. Remercions tous les agents municipaux qui s'adaptent et ne comptent pas leur temps pour servir les mouzillonnais.

Comme la commune, les services de la Communauté de Communes SEVRE et LOIRE, fonctionnent en mode confinement. Privilégiez le téléphone ou les demandes par internet aux déplacements. Les déchèteries sont ouvertes dans le respect des gestes barrières et avec un nombre limité d'accès aux sites.

Je pense, en écrivant ces mots, à la vie sociale primordiale dans notre quotidien, qui nous fait cruellement

défaut depuis des mois. Il faut prendre sur nous pour maintenir ces liens différemment mais avec la même force et le même entrain.

Je pense à nos associations qui animent notre vie communale. Elles sont à nouveaux dans l'obligation de se mettre en situation d'attente. N'hésitez pas à nous contacter pour que l'on puisse travailler ensemble pendant cette interruption mais aussi pour préparer le redémarrage prochain des activités.

Je pense au monde économique dont l'activité a déjà été plus que perturbée. La mairie vous soutient et vous soutiendra en maintenant ses investissements et en s'engageant dans le plan de relance qui se met en œuvre.

Enfin, je pense au monde médical que nous devons soutenir. Il est sur le front depuis le début 2020 et vit au quotidien la pandémie. Les soignants ne font pas de bruit, sont présents et prennent soin de nous.

“ Notre respect le plus strict du confinement est le meilleur soutien que nous devons leur apporter ... Merci à eux ! ”

C'est certainement notre comportement durant le mois de novembre qui décidera du contexte des fêtes de fin d'année et donnera un espoir de les vivre avec nos proches.

Bon courage à tous pour que l'année se termine dans la joie et la convivialité.

**RECENSEMENT CITOYEN
OBLIGATOIRE**

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents ou font la demande sur le site service-public.fr.

A cette occasion, la Mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

En vous inscrivant sur le site www.majdc.fr, vous pourrez compléter votre dossier administratif, demander un report ou une exemption, changer la date de votre JDC, récupérer une attestation de position, etc. Pour plus d'informations consulter notre site Internet à la rubrique démarche administrative.

UN RECENSEMENT TARDIF : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.



État-civil

**SEPTEMBRE
OCTOBRE 2020**

NAISSANCES

- Chloé AUBÉ
née le 28 septembre 30 la Grange
- Lalie ROBERT
née le 10 octobre 35 rue du Plessis
- Julia BARRÉ
née le 13 octobre ... 1 Impasse des Ouches

Publication en accord avec les familles.

Mouzillon DE L'INTÉRIEUR

Lors du conseil du 6 octobre, 21 membres étaient présents et 2 absents. Voilà ce qu'il s'y est dit :

URBANISME

Vente parcelle place de la Vendée Société MCR

La société MCR envisage la « construction d'un tabac, presse, épicerie » sur la place de la Vendée.

Après délibération par un vote de 21 pour et 2 absentions, le Conseil Municipal accepte de vendre une parcelle d'environ 225 m² correspondant à la surface du projet à 80 € HT le m².

Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

Echange de parcelles au lieu-dit «la Morandière»

Suite à l'incorporation d'un bien sans maître dans le domaine communal, et après avoir constaté que ce bien doit être démoli pour la sécurité (celui-ci est imbriqué dans la propriété de riverains, mettant en péril leur propriété, lors de la démolition.), il est donc convenu d'échanger des surfaces équivalentes sur la propriété pour pouvoir démolir sans risque le bien sans maître.

Le Conseil Municipal valide un échange de terrain avec les propriétaires dont la surface sera validée par le géomètre. Les frais d'actes seront à la charge des acquéreurs et la démolition à la charge de la commune.

PLU AVIS SUR LE PROJET D'ARRÊT DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil confirme que la concertation relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme s'est déroulée conformément aux dispositions prévues par le Code de l'Urbanisme et aux modalités mentionnées dans la délibération de prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Elle valide le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mouzillon.

PERSONNEL COMMUNAL

Il est rappelé que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique a négocié un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à la charge de la commune en cas d'arrêt de travail ou décès.

Le Conseil décide d'adhérer à ce contrat groupe pour une durée de 4 ans soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025.

VOIRIE

Reprise de voirie : lotissement « Le Pré des Rigolles »

Lors de sa séance du 9 juillet 2012, le Conseil Municipal de Mouzillon avait émis le souhait de reprendre la voirie du lotissement « Le Pré des Rigolles » à condition que le propriétaire fournisse plusieurs documents. Tous ces documents ayant été fournis, le Conseil valide la reprise de la voirie du lotissement « Le Pré des Rigolles ».

Les frais d'actes seront à la charge du propriétaire actuel du lotissement.

Dénomination et renumérotation des rues et places publiques de la commune

Dans la perspective de la renumérotation, le Conseil valide les modifications ci-après :

- La « route du Pallet » est remplacée par la « route de l'Aiguillette ».
- Une partie de la « route de la Botellerie » est remplacée par la « route des Madorites ».
- « Rue Camille Sicard devient « Impasse Camille Sicard ».
- « Impasse de la Carrière est remplacée par « Impasse de la Roseraie ».
- Création de l'« Impasse de Chanteloup dans la « rue Emile Bouanchaud ».

Cérémonie DU 11 NOVEMBRE

“ Cette année, la commémoration sera à huis clos afin de respecter les restrictions sanitaires. La cérémonie se déroulera à 9h30 en présence de 6 personnes (AFN et élus). ”



Nous invitons les Mouzillonnais qui le souhaiteraient à pavoiser leur maison pour rendre un hommage collectif.

CCSL - GROUPEMENT DE COMMANDES MARCHÉ VRD

La commune a passé une convention de groupement de commande relatif aux accords-cadres de travaux, de voirie, de réseaux et de signalétique avec la CCSL en 2019.

A la suite de l'épidémie de COVID-19 et des conséquences qui s'en suivent, l'entreprise ENROPLUS (Lot 2 - Enrobés coulés à froid) s'est vue dans l'obligation de refuser ou de décaler la réalisation de certaines commandes.

Le Conseil valide un protocole transactionnel avec l'entreprise du marché afin de permettre à la commune de se désengager du montant minimum annuel de commandes et de ne pas appliquer de pénalités en cas de retard ou de non réalisation d'une ou plusieurs commandes ce jusqu'au 31 mars 2021.

SOCIÉTÉ AUBRON MECHINEAU - avis du Conseil Municipal sur la demande de renouvellement d'autorisation d'exploitation et agrandissement de la carrière

Le Conseil Municipal est invité à émettre un avis sur le projet de la Société AUBRON MECHINEAU qui demande le renouvellement de l'autorisation d'exploitation et l'extension de la carrière « La Margerie » implantée sur le territoire de Gorges.

Cette demande fait l'objet d'une enquête publique qui se déroulera du 12 octobre au 13 novembre 2020 dans la commune.

Le Conseil émet un avis favorable.

Le Compte Rendu sera consultable dans son intégralité en mairie après validation du conseil.



Registre des personnes FRAGILES ET ISOLÉES

Afin de mettre en place une veille et de mobiliser les services auprès des personnes les plus fragiles, notamment en cas de pandémie, de plan grand froid ou de plan canicule, la mairie tient un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de la commune vivant à domicile, qui en font la demande.

La finalité exclusive de ce registre est de permettre, en cas de déclenchement par la Préfecture du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques (canicule, par exemple) ou autres, de vous apporter les conseils et l'assistance nécessaires aux personnes fragiles.

Les personnes concernées sont :

- Les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- Les adultes handicapés résidant à leur domicile,
- Les personnes sous assistance respiratoire,
- Les personnes qui nécessitent pour des raisons médicales d'un branchement électrique.

► Pour s'inscrire contacter la mairie au 02 40 33 93 26 ou à formalites@mairie-mouzillon.fr

La qualité dans les assiettes DE NOS ENFANTS

“ Le nouveau prestataire de restauration API a pris ses fonctions au restaurant scolaire de Mouzillon depuis le 1^{er} septembre dernier. ”

API RESTAURATION est une société nationale avec des antennes régionales dont une à ORVAULT.

Elle est composée d'anciens chefs de cuisine qui encadrent les équipes du terrain déjà en place.

Elle est aussi spécialisée dans la nutrition, la qualité, la sécurité et l'animation.

Des menus élaborés par une Diététicienne-Nutritionniste sont proposés et seront étudiés avec la commission Menu en cours de création actuellement afin de veiller à la qualité de la prestation.

Chaque jour, nous attendons des repas produits sur place, en majeure partie à partir de produits bruts et frais issus de producteurs locaux et régionaux.

Ces repas soigneusement préparés, sont servis à table par les équipes municipales pour les plus petits, et sous la forme d'un self-service pour les plus grands.



Amicitia Mansionem VENTE DE SAPINS

Les jeunes participants aux projets de l'association Amicitia Mansionem, réalisent une vente de sapins qui se déroulera le samedi 5 décembre de 9h à 13h sur le parking de la Vendée.

Les jeunes vont venir faire du porte à porte dans les villages afin de prendre votre commande. Vous pouvez également récupérer un coupon en mairie et le déposer dans la boîte aux lettres avant le 25 novembre.

Les sapins seront à récupérer et à régler sur place (chèque à l'ordre d'Amicitia Mansionem).

Le prix du sapin est fixé à 25€.

Attention, action sous réserve d'annulation.



Une rentrée SOUS LE SIGNE DES TRAVAUX

Le site de l'Evêché fait peau neuve cette année afin de réunir les classes maternelles et élémentaires en un même lieu à partir de la rentrée scolaire prochaine.

Début juillet, avec l'aide des parents d'élèves, le bâtiment dans lequel se trouvaient la classe des CM et le bureau de direction a été entièrement vidé pour pouvoir accueillir les futures classes de maternelle. Les classes de primaire ont quant à elles été réaménagées dans le bâtiment situé au fond de la cour.

Au retour des vacances, les travaux avaient déjà commencé et les élèves, en reprenant le chemin de l'école, ont pu se rendre compte de l'implantation de la future salle de motricité, des nouvelles classes de CP et CM2 et du bloc sanitaire en construction.

Il faut aussi se réapproprier l'espace, et en attendant l'installation du nouveau bac à sable et d'un mur de grimpe, Molkky et jeux d'adresse sont au programme des récréations en primaire. Un panneau de basket vient également d'être installé.

Le chantier en cours suscite beaucoup d'intérêt et de questions chez les élèves qui vont être témoins de la transformation progressive de l'école. Des visites de chantier vont être organisées tout au long de l'année, ce qui permettra aux plus grands d'interroger les différents corps de métiers intervenant dans le projet, avant d'aller exposer leurs découvertes aux plus jeunes, impatients de les rejoindre dans cette toute nouvelle école !



Comité des Fêtes DE MOUZILLON

Le 11 septembre 2020 le Comité des fêtes de Mouzillon s'est réuni pour son assemblée générale sous la présidence de M^{me} Régine Retailleau.

Triste année pour le comité, en effet la COVID-19 a eu raison de nos activités, à commencer par l'annulation de la rando-moules : difficile d'organiser une fête de plus de mille personnes avec toutes les restrictions et contraintes dues à cette épidémie.

Prenons notre mal en patience et réservons-nous pour l'année prochaine.

Cette année il y a eu beaucoup moins de locations mais nos finances ne sont pas en danger.

Le bureau du Comité des fêtes a été reconduit dans sa totalité pour 1 an.

Le samedi 26 septembre a eu lieu une journée de travaux pour remettre en état et répertorier le matériel. Par souci de sécurité seuls les adhérents du comité ont été conviés, tout est prêt pour une nouvelle année.

Le Comité des fêtes lance un appel pour recruter de nouveaux adhérents, n'hésitez pas à venir nous rencontrer le vendredi soir ou lundi soir lors des permanences au local de la Martinière.

Continuez à faire la fête et portez-vous bien.

Le Vert à Pied VOUS ATTEND

L'association « Le Vert à Pied » vous attend en tenant compte des contraintes sanitaires actuelles plus faciles à réaliser en pleine nature.

- Vous avez des dimanches de libres.
- Vous appréciez la marche modérée.
- Vous désirez maintenir une bonne condition physique.
- Vous aimez découvrir la nature de notre vignoble.
- Vous souhaitez partager des moments de convivialité... avec des personnes que l'on va peut-être apprendre à connaître.

L'association des randonneurs vous propose tout cela...

Nous nous retrouvons une fois par mois le dimanche après-midi à 14h sur la place de la Vendée. Nos marches familiales, ouvertes à tous, se situent sur Mouzillon et les communes avoisinantes dans un rayon maximum de 25/30 km. Nous sommes guidés par une ou 2 personnes qui ont repéré les lieux. Le parcours est de 10 à 12 km en 2h30-3h. Chaque rencontre se termine par un pot de l'amitié qui permet de reprendre son souffle et de faire le point sur le circuit visité. Une cotisation de 7 € pour l'année est demandée à chaque personne qui désire adhérer à notre association de 42 randonneurs en 2019/2020.

Vous pouvez vous joindre à nous lors d'une randonnée (les dates seront notées dans les p'tits mensuels de Mouzillon) pour vous rendre compte des conditions de marche.

Parlez-en autour de vous !

➤ Contact
02 40 36 20 41
hervouet.daniel@
wanadoo.fr



Psychologue SUR LA COMMUNE

Formée à la psychologie du travail, à l'accompagnement des organisations, à la PNL, thérapie familiale et conjugale, ainsi qu'au coaching professionnel, j'exerce depuis plus de 20 ans dans l'accompagnement psychologique.

J'ai intégré à ma pratique, l'influence de la famille, de la société et de la culture pour vous apporter éclairages et solutions.

Je propose des prestations individuelles afin de vous aider à résoudre les difficultés personnelles et/ou professionnelles auxquelles vous n'arrivez plus à faire face.

Pour le coaching de manager, c'est une prestation spécifique et personnalisée en fonction des objectifs à atteindre : Améliorer sa communication, développer son style oratoire, développer ses relations interpersonnelles, accroître son leadership, affûter sa vision stratégique...

Je vous accueille au sein de mon cabinet, un espace neutre et bienveillant.

Consultation individuelle d'1h et 1h30. Prise de RDV sur Doctolib

Consultation en entreprise en fonction des besoins personnalisés des entreprises et des salariés.

(Référéncée sous le code adeli et agréée IRPS de la région Pays de la Loire.)

➤ Contact - 19 la Grange - 09 63 66 56 17 ou 06 18 50 43 45
fsabatierbrioude@gmail.com



Vaccination antigrippale 2020

Du 26 octobre au 12 décembre, période de vaccination au pôle santé :

- Tous les mardis de 14h à 15h,
- Tous les jeudis de 14h à 15h,
- Tous les samedis de 9h15 à 10h15,
- Sur rendez-vous tous les jours à domicile.

Les infirmières vous remercient de bien vouloir respecter ces jours et horaires de permanence. Pensez à vous munir de votre **carte vitale** ainsi que du **bon de vaccination de votre caisse d'assurance maladie**, ou de la **prescription de votre médecin**.

Merci de votre compréhension.

➤ Contact Lucie - Pôle santé - 02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

Le plan local d'urbanisme de Mouzillon EN GESTATION

ECLAIRAGE PARTIEL SUR SON CONTENU

“ Le PLU, cet outil d'aménagement, est régulièrement réécrit pour faire face aux évolutions et prendre en compte les multiples évolutions règlementaires qui traduisent les aspirations sociales ou globales. ”

Depuis septembre 2019, cette compétence a été transférée à la Communauté de Communes, cependant son pacte de gouvernance prévoit de poursuivre et terminer les procédures engagées par les communes.

C'est le cas de Mouzillon qui a décidé de réviser son PLU par délibération en septembre 2017 et janvier 2018.

Après le diagnostic décrivant l'état des lieux, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été débattu lors des Conseils Municipaux de juillet 2019 et janvier 2020, puis formellement par le Conseil Communautaire de la CCSL le 12 février 2020.

Il fixe trois axes :

- **Axe n°1** : Préserver l'identité mouzillonnaise
- **Axe n°2** : Accompagner la croissance démographique en favorisant la qualité du cadre de vie
- **Axe n°3** : Accompagner le développement urbain et économique

LE PLU TRADUIT CELA EN RÈGLES D'OCCUPATION DES SOLS

Pour atteindre ces objectifs, il définit notamment un règlement graphique (appelé usuellement plan de zonage) qui répartit le territoire de la commune en plusieurs zones avec leur règlement associé :

| Zone urbaine | Zone à urbaniser | Zone agricole | Zone naturelle |
|---|---|---|---|
| U | AU | A | N |
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Espaces déjà urbanisés et / ou ✓ Réseaux et infrastructures suffisants. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Espaces destinés à être ouverts à l'urbanisation à court ou long terme. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Espaces constructibles pour les besoins économiques de l'exploitation agricole. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Espaces de protection des paysages, des milieux naturels ou présentant des risques. |

Pour accueillir la population estimée il faudrait prévoir 190 logements en 10 ans dont un tiers en densification dans les bourgs, villages et hameaux.

Le reste dans les rares zones en extensions comme celle des Patisseaux au nord ou sur d'autres au sud du bourg.

PRESCRIPTIONS SE SUPERPOSANT AU ZONAGE

Des règles s'ajoutent au règlement de zone pour des objectifs variés, ainsi on trouvera :

► **LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET PROGRAMMATION (OAP)** sont définies pour des zones à urbaniser ; elles portent sur l'aménagement, l'habitat, les déplacements afin de s'assurer d'une harmonie et de l'intérêt général ; on ne construira donc pas en s'y opposant.

Quinze secteurs, soit la totalité de ce qui serait urbanisable, sont couverts chacun par une OAP adaptée.

► **LES ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE À PROTÉGER**

Les éléments de patrimoine à conserver (monument, calvaire, puits, etc).



► **LES BÂTIMENTS SUSCEPTIBLES DE CHANGER DE DESTINATION**

Tous ont été recensés (39 environ) et l'opportunité de les transformer en logement étudiée au cas par cas.

C'est une des rares possibilités de densifier en zone rurale offrant ainsi une capacité d'accueillir de nouveaux habitants.



► **LES SENTIERS À PRÉSERVER**

Qu'il s'agisse de lieux de promenade ou de voies destinées à la marche comme mode de déplacement quotidien.

► **LES MARGES DE REcul AUX ABORDS DES ROUTES DÉPARTEMENTALES**

► **LES ZONES HUMIDES**

Les trois rivières (le ruisseau du Chaintreau, la Logne et la Sanguèze), leurs coteaux boisés ainsi que les corridors écologiques qui sont des atouts environnementaux que Mouzillon doit protéger sont donc cartographiés dans le PLU ainsi que les zones humides à conserver **en zone naturelle (N)**.

► **LES ÉLÉMENTS DE PAYSAGE À PROTÉGER**

CONCLUSION

Ces dernières années ont été prolifiques en matière de règles d'urbanisme et, à l'évidence, on ne saurait plus aménager aujourd'hui comme on le fit durant les trente glorieuses et encore moins demain.

Beaucoup de ressources sont objet de concurrence d'usage par exemple l'espace pour l'agriculture ou la construction.

La tendance est d'aller vers le «ZAN», mais qu'est donc ce nouveau terme ?

Dit simplement «Zéro artificialisation nette» voudrait dire grosso modo qu'on ne saurait construire ici sans rendre là de la terre à la nature ou l'agriculture.

Ce sera le défi des années et décennies à venir.

Certains territoires auront plus de facilité que d'autres à le respecter, il faudra donc de la solidarité.

Maintenant, le PLU sera figé jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.

Rendez vous donc en 2021.

La reconversion professionnelle
DANS LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

C'est possible à tout âge !

Mardi 24 novembre de 9h à 11h au Foyer des Jeunes Travailleurs à Vallet.

Objectifs de cet **atelier dynamique** organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat avec le soutien de la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

- découvrir les métiers artisanaux à potentiel,
- structurer sa démarche de reconversion professionnelle,
- connaître les dispositifs d'accompagnement pour opérer sa transition professionnelle dans les meilleures conditions :
 - se connaître,
 - les différentes étapes pour se reconvertir,
 - qui nous accompagne,
 - quel financement.



Les Restos du Cœur
CAMPAGNE HIVER 2020/2021

Vous pouvez vous inscrire le **jeudi 19 novembre de 9h à 11h30**. A partir du jeudi 26 novembre, les distributions se feront les jeudis à partir de 14h avec des créneaux horaires pour respecter les mesures sanitaires.

► **Contact 5 rue de la Bourie à Vallet**
02 40 36 44 46 (centre) tous les jeudis ou sur répondeur
restoducoeurvallet@free.fr



Infusion de bonheur
AVEC L'ÉQUIPE VERVEINE CITRON

Implantée à Rezé et créée il y a une dizaine d'années, la société Verveine Citron diffuse de la joie de vivre un peu partout dans le vignoble Nantais.

A travers des activités conviviales et personnalisées à votre domicile et en structure auprès de personne en situation de handicap, âgées, isolées ou précaire, les intervenantes Verveine Citron insufflent aux bénéficiaires une bonne dose d'énergie tout en apportant un regard bienveillant.

Reconnue par le Département, l'entreprise propose des prestations payantes avec des financements possibles (APA, PCH, chèque sortir +). De plus, une déduction fiscale au crédit d'impôt selon la loi en vigueur est possible.

N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour plus d'informations.

► **Contact 2 rue Eugène Pottier - Rezé**
02 72 65 12 86
contact@verveinecitron.fr
www.verveinecitron.fr



ÉCONOMIE

Portes ouvertes des ENTREPRISES POUR TOUS

DU 2 AU 7 NOVEMBRE, VISITEZ LES ENTREPRISES DE SÈVRE & LOIRE



SELON L'ENTREPRISE, VISITE LIBRE OU INSCRIPTION EN LIGNE

PLUS D'INFOS SUR lentrainante.cc-sevreloire.fr

ÉVÈNEMENT

CAFÉ DISCUTE



C'EST POUR VOUS, PARENTS D'ADO !



CAFÉ DISCUTE, UN ESPACE DE PAROLE GRATUIT ET SANS INSCRIPTION

- RDV jeudi 12 novembre à 20h, à CLISSON, salle Aqua'trium, Esplanade de Klettgau / 02 40 54 03 13
- RDV jeudi 12 novembre à 20h, à DIVATTE-SUR-LOIRE, Espace Jeunes / 06 46 26 50 97
- RDV samedi 28 novembre à 10h, à LE PALLET - Moulin du Pé de Vignard, rue de la Vallée / 02 40 80 40 24

PLUS D'INFOS SUR bit.ly/3k70sKu

MEDIAS & COMMUNICATION

Mieux connaître la CC SL, ça vous dit ?

AVEZ-VOUS REÇU LE NOUVEAU JOURNAL SÈVRE & LOIRE, DANS VOTRE BOITE AUX LETTRES ? AVEZ-VOUS VU NOTRE DERNIER FILM ?

RETOUR VERS... LA CC SL, BIENTÔT SUR VOS ÉCRANS

Dans ce futur court-métrage, Cédric, nouvellement élu en Sèvre & Loire, est pressé de découvrir les compétences de la CC SL... Vous aussi ? Ce film vous explique tout.



Bientôt sur vos écrans, une nouvelle œuvre cinématographique, pour mieux connaître la Communauté de communes Sèvre & Loire. Avec ce film, vous deviendrez incollable sur votre communauté de communes !

MIEUX VOUS INFORMER : UNE PRIORITÉ

Afin de vous offrir toute l'information nécessaire pour vous simplifier la vie, nous développons de nouveaux outils de communication et de promotion du territoire.

- Consultez notre nouveau journal interactif en ligne sur bit.ly/journal-ccsl-01
- Pour être informé(e) de toutes nos actualités, nos événements, inscrivez-vous à notre NEWSLETTER SEVRE & LOIRE, sur cc-sevreloire.fr/newsletter
- Afin de répondre au mieux à vos attentes, donner votre avis et remplissez notre sondage en ligne sur bit.ly/sondage-ccsl-01



SONDAGE

Que pensez-vous de notre nouveau journal Sèvre & Loire ?

> Lien : bit.ly/2R70wNy



NEWSLETTER

Abonnez-vous à la newsletter de la Communauté de communes Sèvre & Loire

> Lien : bit.ly/3n5G4Hr

RDV sur bit.ly/nos-films-ccsl



Nous contacter

02 51 71 92 12 ou à contact@cc-sevreloire.fr

URBANISME

Le PLUi & SES ATOUTS POUR L'URBANISME

LE PLUi APPELÉ AUSSI PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL PERMET DE COORDONNER, À L'ÉCHELON INTERCOMMUNAL, LES POLITIQUES D'URBANISME, D'HABITAT ET DE DÉPLACEMENTS. C'EST UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT GLOBAL À L'ÉCHELON INTERCOMMUNAL QUI PERMET D'AVOIR UNE VISION À LONG TERME EN MATIÈRE D'URBANISME.

Depuis le début de l'année 2020, la Communauté de communes Sèvre & Loire a lancé son projet d'élaboration du diagnostic de territoire, en vue d'établir un PLUi.

En Sèvre & Loire, le PLUi est le fruit d'un travail collaboratif entre la communauté de communes et les élus des 11 communes de notre territoire. A terme, le PLUi sera le « super-document stratégique de référence » de notre intercommunalité et permettra d'acter sur papier la vision de demain pour tout notre territoire, d'ici à 15-20 ans.

A lui seul, il abordera de nombreux sujets tels que l'habitat, la biodiversité, les déplacements, le développement économique, les lieux de vie partagés, la place de l'agriculture sur le territoire...

Demain, ce grand plan d'action de cohérence territoriale permettra également d'organiser le travail en lien avec les territoires voisins. A notre échelle intercommunale, le PLUi détermine de manière globale, pour chaque commune du territoire, les possibilités de construction et d'usage des sols. Véritable reflet de l'expression du projet politique communautaire d'aménagement et de développement du territoire, les élus de ce mandat en font une priorité de leur feuille de route, en cohérence avec les politiques nationales et territoriales. **Demain, le PLUi remplacera progressivement les PLU communaux existants.**

Co-construit et partagé avec les élus municipaux, ce document établi à l'échelon intercommunal sera aussi élaboré en concertation avec les habitants.

HABITANT(E) DES 11 COMMUNES DE SÈVRE & LOIRE, JOUEZ AUSSI VOTRE RÔLE EN DONNANT VOS IDÉES SUR VOTRE VISION DU TERRITOIRE

Comment ? En complétant le registre d'idées et d'observations dans l'un des 13 lieux possibles

- au siège de la CCSL, à l'Espace Sèvre, à Vallet
- à la CCSL, à l'Espace Loire, à Divatte sur Loire
- dans chaque mairie des communes de la CC Sèvre & Loire

CALENDRIER DU PROJET

- de 2020 à 2022 : phase d'étude et de concertation avec les habitants

- Élaboration par les élus communautaires & co-construction et partage par les élus municipaux
- Alimentation et construction du projet avec la collaboration des habitants, via le registre des observations

- en 2022 : traduction graphique du PLUi

- de 2023 à 2024 : phase de consultation et de validation

- Arrêt du projet de PLUi et enquête publique
- Aboutissement du PLUi

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS ?

Ecrivez-nous à plui@cc-sevreloire.fr ou par courrier à Service PLUi, Communauté de communes Sèvre & Loire, Espace Loire, ZA de la Sensive, 84 rue Jean Monnet, 44430 Divatte-sur-Loire

BREVES

DÉCHETS : DÉGRADATION DU TRI !

Nos services constatent une forte dégradation de la qualité du papier dans les colonnes d'apports volontaires. Merci de ne plus jeter de cartons, cartonnettes et déchets ménagers dans les points d'apports volontaires.

PISCINES : HORAIRES D'OUVERTURE DU 19 AU 31 OCTOBRE 2020

Durant les vacances d'automne voici les horaires des deux piscines

PISCINE DIVAQUATIC, LE LOROUX-BOTTEREAU

Lundi au vendredi : 11h30-13h45 / 15h-19h
Samedi : 10h-12h, pour bébés plouf / 14h30-18h
Dimanche : 9h30-12h30 (Fermée 1^{er} novembre)

PISCINE NAIADOLIS, VALLET

lundi : 11h-18h30
mardi : 11h-22h
mercredi : 11h-18h30
jeudi : 11h-18h30
vendredi : 11h-22h
samedi : 9h-12h30 / 14h-18h
dimanche : 9h-12h30 / 14h-17h

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

BIBLIOTHÈQUE À LA BOISSIÈRE-DU-DORÉ

mercredi 10h30-12h
vendredi 16h-18h
samedi 10h30-12h

BIBLIOTHÈQUE À LA CHAPELLE-HEULIN

mardi 16h-18h
mercredi 16h-18h
vendredi 15h-17h
samedi 10h30-12h

BIBLIOTHÈQUE À LA REGRIPIÈRE

mercredi 10h-12h et 16h-18h
samedi 10h30-12h
dimanche 10h30-12h

BIBLIOTHÈQUE AU PALLET

mercredi 10h-12h et 16h-19h
jeudi 16h-18h
samedi 10h30-12h

BIBLIOTHÈQUE À MOUZILLON

lundi 16h-18h
mercredi 16h-18h
jeudi 16h-18h
samedi 10h30-12h
dimanche 10h30-12h

MÉDIATHÈQUE À VALLET

mardi 16h-18h
mercredi 10h-18h
vendredi 15h-19h
samedi 10h-12h30 et 14h30-18h
dimanche 10h30-12h





À vos agendas
....

SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE ✨
DÉCEMBRE

*3 NOVEMBRE

Conseil Municipal,
20h30, salle Raphaël Hardy, à huit clos pour
cause covid



*11 NOVEMBRE

Cérémonie du 11 novembre,
9h30, cimetière, à huit clos pour cause covid

*19 NOVEMBRE

Inscription aux restos du Cœur,
de 9h à 11h30, 5 rue de la Bourie à Vallet

—
Réunion mensuelle, V.I.S.A.,
20h, salle Bleue - école publique, Vallet

Coronavirus

→ Pour se protéger et protéger les autres :



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un
mouchoir
à usage unique
et le jeter

! En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

✓ Contacter
rapidement
le SAMU centre 15

✓ Éviter tout
contact
avec son
entourage

✓ Ne pas se rendre
directement chez
le médecin, ni aux
urgences de l'hôpital

✈ Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande
aux établissements de suspendre tous les voyages scolaires internationaux
et dans les clusters jusqu'à nouvel ordre.

Numéro vert (0 800 130 000) 24 h/24 et 7 j/7
pour les questions non médicales

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

▶▶▶ ATTENTION
MANIFESTATIONS SOUS
RÉSERVE D'ANNULATION

MANIFESTATION
À VENIR

—
4 DÉCEMBRE

Porte ouverte et Marché de Noël,
école Saint-Joseph